

**Socioéconomie et gestion**

**UE 21**

**CATEGORIE :** TECHNIQUE

**SECTION :** Sciences Industrielles

**OPTION :**

**Année :** BLOC 3

**Acronyme :** TLU31SOC

**Langues d'enseignement :** Français

**Coordonnées du service :** HELdB - CAMPUS CERIA  
Bâtiment 4C - 1er étage  
Avenue Emile Gryson 1 - 1070 Bruxelles

**Enseignant responsable :** MATTON F. - frederique.matton@cnldb.be

**Autre(s) enseignant(s) de l'UE :** MONIER Eric - eric.monier@cnldb.be  
DINSART Catherine - catherine.dinsart@cnldb.be

**Nombre d'heures :** 60 h

**Nombre de crédits :** 5 ECTS (Facteur de pondération)

**Niveau du cycle :** 1

**Période :** Q1

**Cadre européen de certification :** Niveau 6

**Liste des UE pré requises :** Néant

**Liste des UE co requises :** Néant

**Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant :**

Cours obligatoire dans le programme.

**Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :**

Au terme de sa formation, le bachelier en **Sciences Industrielles** est capable de :

- mobilise et actualise ses connaissances et compétences en faisant preuve de réflexivité
- gère des ressources nécessaires, identifie, traite et synthétise les données pertinentes et transpose les résultats à la situation traitée
- gère les ressources techniques dans un cadre budgétaire fixé

**Autres connaissances ou compétences prérequis :**

Connaissance usuelle du français



**Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE :**

**Socioéconomie :**

**Objectifs :**

**Comprendre le vocabulaire et l'actualité socio-économique, par introduction à l'économie et aux finances publiques**

**Contenu :**

- les différents agents économiques
- le budget de l'Etat (ses recettes et ses dépenses)
- concept de crise économique - contexte européen
- notions d'IPP

**Gestion économique :**

**Objectifs :**

**Objectifs :**

- pouvoir déterminer les modes de financement de l'entreprise et les caractéristiques de chacun d'entre eux ainsi que le type de crédit à utiliser en fonction des besoins de l'entreprise
- pouvoir calculer des intérêts simples, composés et fractionnés ainsi que des annuités simples et fractionnées

**Contenu :**

- I) les principaux types d'entreprises
- II) le financement de l'entreprise
- III) l'intérêt
- IV) l'actualisation et la capitalisation
- V) l'annuité
- VI) les différents types de remboursement d'emprunt

**Gestion sociale :**

**Objectifs :**

**A l'issue du cours, l'étudiant aura acquis des connaissances élémentaires en droit social belge en ce compris les règles applicables en matière de droit du travail et le fonctionnement du système de sécurité sociale belge ainsi que les implications de son activité en matière de droit fiscal. En outre, il sera en mesure d'utiliser les textes légaux applicables à l'activité professionnelle future et sera capable de situer sa profession d'ingénieur dans le contexte légal qui lui est propre.**

**Contenu :**

**Dispositions légales applicables à l'exercice d'une activité sur le plan du droit du travail, du droit fiscal ou encore du droit de la propriété intellectuelle.**

**Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :**

**Socioéconomie :**

**cours ex cathedra et actualité socio-économique**

**Gestion économique :**

**cours ex cathedra et nombreux exercices pratiques**

**Gestion sociale :**

**le support oral constitue le support didactique principal du cours,**

- support visuel : usage constant du support visuel mis à disposition à savoir le tableau,
- style incitatif participatif pour la majeure partie du cours,
- utilisation du style transmissif au niveau des concepts abordés,
- utilisation du style associatif en vue d'accéder à un savoir-faire de l'étudiant dans le cadre de l'utilisation de certaines sources juridiques,
- recours à la méthode déductive,
- compte tenu du nombre d'étudiants, utilisation privilégiée du moyen pédagogique de l'exposé informel.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Cours Concernés	H	ECTS	Pond.	Janvier				Juin *				Deuxième session					
				Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	NR	Travaux	Ecrit	Oral		
Socioéconomie	30	0	50%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%
Gestion économique	15	0	25%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%
Gestion sociale	15	0	25%	10%	0%	90%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%

NR = Note reportée

Informations sur le mode d'évaluation :

La réussite de l'unité d'apprentissage implique une note finale d'au moins 10/20

L'absence à une évaluation entraîne la notification d'une absence pour l'ensemble des AA.

La note est calculée selon les modalités suivantes :

- si aucune des notes n'est strictement inférieure à 8/20, la note finale est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage;
- si au moins une note est inférieure à 8/20, la note attribuée à l'UE est la note la plus basse obtenue.
- L'absence injustifiée à une partie de l'évaluation finale de l'UE implique une absence pour toute l'UE.

Justifier la NR en 2de session :

\* Le cas échéant, les évaluations de la session d'examens de janvier ne sont reportées en juin que si la note est  $\geq 10/20$ .

Informations complémentaires :

**Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :**

À l'issue du cours de **Socioéconomie**, l'étudiant est capable de :

**comprendre le vocabulaire et analyser l'activité socioéconomique**

À l'issue du cours de **Gestion économique**, l'étudiant est capable de :

- déterminer les modes de financement de l'entreprise et les caractéristiques de chacun d'entre eux
- pouvoir déterminer le type de crédit à utiliser en fonction des besoins de l'entreprise
- comprendre le fonctionnement du crédit et sa logique de taux d'intérêt
- comprendre l'utilité et le fonctionnement de la bourse des valeurs mobilières
- pouvoir calculer des intérêts simples, composés et fractionnés
- comprendre et pouvoir calculer les annuités simples et fractionnées

À l'issue du cours de **Gestion sociale**, l'étudiant est capable de :

- d'expliquer le choix opportun en terme de statut dans le cadre d'une activité future d'ingénieur en distinguant la question du self-employee de la situation qui résulte de l'existence d'un contrat de travail
- d'identifier les différentes conséquences fiscales qui découlent de l'exercice d'une activité au sein d'une société ou à titre personnel - question de la consultante dans le secteur chimique
- de pouvoir faire usage d'un ensemble de sources juridiques (normes, jurisprudence applicable, doctrine) susceptibles de l'aider, compte tenu de sa qualité de non-juriste, à identifier les impératifs légaux qui découlent de son activité future d'ingénieur, sur le plan de la relation de travail et ses implications en droit fiscal et en matière de propriété intellectuelle.



**Description des sources, des références et des supports OBLIGATOIRES :**

**Socioéconomie :**

notes de cours, différents supports écrits, articles,... mis à la disposition sur le campus numérique

**Gestion économique :**

Supports obligatoires : cours sur le campus numérique

**Gestion sociale :**

-sources diverses et syllabus sur le campus numérique

-Code thématique Larcier à usage de la HELdB

**Description des sources, des références et des supports SUGGERES :**

**Socioéconomie :**

voir bibliographie publiée sur le campus numérique dont "L'Economie en 100 et quelques mots d'actualité", Christophe Degryse, Editions De Boeck Université, août 2005, "Comprendre les fondamentaux de l'économie", Laurent Braquet - David Mourey, Ed. De Boeck, juin 2015

**Gestion économique :**

voir syllabus

**Gestion sociale :**

Veille internet